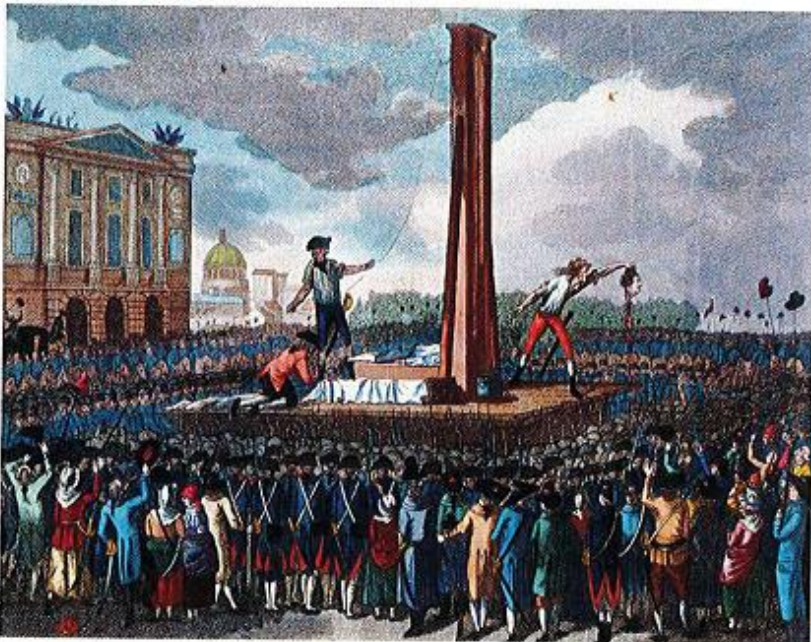


# La France après la Révolution de 1789.

## 1/ La naissance de la 1ère République (suite)

### B La Terreur

Après l'arrestation du roi à Varennes, ce sont les révolutionnaires les plus radicaux, avec Robespierre à leur tête, qui prennent le pouvoir. Louis XVI est placé sous surveillance au palais des Tuileries. En 1792, il est condamné à mort pour trahison. La Terreur se met en place: le tribunal révolutionnaire exécute sans véritable procès tout ennemi présumé de la République.



### 2 Le tribunal révolutionnaire

« Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple. Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront cherché le rétablissement de la royauté, ou à dissoudre le gouvernement révolutionnaire. Ceux qui auront trahi la République dans le commandement des armées. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance est portée au tribunal révolutionnaire est la mort. »

D'après le décret du 10 juin 1794.

- Quel est le rôle de ce tribunal ?
- Quelle peine les citoyens risquent-ils quand ils sont jugés par un tel tribunal ?

### 3 L'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793

Gravure d'après un dessin de Fious, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, musée Carnavalet.

- Comment le roi est-il exécuté ?
- Que marque cet événement ?

*A copier sur la feuille de leçon, en dessous du « 1/ La naissance de la 1ère République » et à la suite du travail de la dernière fois:*

### La Terreur.

- Le rôle du tribunal révolutionnaire est de juger et punir tous les ennemis de la République.
- Les citoyens qui y sont jugés risquent la peine de mort.
- Le roi est exécuté le 21 janvier 1793. Il est guillotiné.
- Cet événement marque la fin de la royauté (et celle de la monarchie absolue de droit divin) en France.

*(Ne pas recopier sur la feuille de leçon)*

*2ème travail: Le document 3 est une gravure dont le titre est « L'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793 ».*